



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTÉ - EGALITE - FRATERNITE

VILLE DE STAINS

Liste des Délibérations examinées par le
Conseil municipal

Séance du 27 mars 2025

- Délibération n° 1.1 - Désignation du secrétaire de séance - *Désignation de Chaker BRAHMI*
- Délibération n° 1.2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 12 décembre 2024 - *Approuvé*
- Délibération n° 1.3 - Désaffectation et déclassement d'une emprise de terrain de 21 m² environ issue du domaine public, sise rue Francis Auffray à Stains - *Approuvés*
- Délibération n° 1.4 - Avis sur le projet de révision arrêté du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de l'Etablissement public territorial Plaine Commune - *Avis favorable*
- Délibération n° 2.1 - Règlement intérieur d'utilisation des véhicules municipaux et autorisation de remisage à domicile - *Approuvé*
- Délibération n° 2.2 - Rémunération des chirurgiens-dentistes omnipraticiens et spécialistes remplaçants ou non thésés du Centre municipal de santé - *Approuvée*
- Délibération n° 2.3 - Mandat donné au Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) Petite couronne pour l'engagement d'une consultation en vue de la conclusion d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires - *Approuvé*
- Délibération n° 3.1 - Avenant n°2 à la convention de délégation de la compétence « permis de louer » entre l'Etablissement public territorial Plaine Commune et la commune de Stains - *Approuvé*
- Délibération n° 3.2 - Approbation de la charte partenariale de la Commission locale d'impayés de loyers (CLIL) - *Approuvée*
- Délibération n° 4.1 - Désignation d'un représentant au sein du conseil d'administration de la communauté professionnelle territoriale de santé du Nord-Ouest 93 pour le collège « représentants de structures regroupées de soins » - *Désignation du médecin directeur, Docteur Djamila HIDOUCHE*

- Délibération n°4.2 - Convention d'objectifs et de moyens entre le département de la Seine-Saint-Denis et la commune de Stains relative aux actions de prévention bucco-dentaires pour l'année 2024 - *Approuvée*
- Délibération n°5.1 - Approbation d'une convention de partenariat entre la commune de Stains et la Cité de la musique-Philharmonie de Paris dans le cadre du projet « Démon » - *Approuvée*
- Délibération n°5.2 - Répartition des subventions pour les séjours de découverte et projets pédagogiques des établissements scolaires publics primaires et collèges de Stains pour l'année scolaire 2024-2025 - *Approuvée*
- Délibération n°6.1 - Convention triennale d'objectifs 2025-2026-2027 entre la commune de Stains et l'association Banlieues bleues dans le cadre du festival de l'association Banlieues bleues - *Approuvée*
- Délibération n°7.1 - Autorisation donnée au Maire de solliciter des subventions dans le cadre de la dotation politique de la ville (DPV) 2025 - *Approuvée*
- Délibération n°7.2 - Autorisation donnée au Maire de solliciter des subventions dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2025 - *Approuvée*
- Délibération n°7.3 - Fixation des taux d'imposition applicables à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties pour l'exercice 2025 - *Approuvée*
- Délibération n°7.4 - Approbation du budget primitif de l'exercice 2025 - *Approuvée*
- Délibération n°8.1 - Vœu sur la Charte Sociale Européenne en soutien aux populations ultramarines - *Approuvé*

Conformément aux articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, toute délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal administratif de Montreuil peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessibles par le site Internet www.telerecours.fr.